



NICOLÁS MADURO MOROS
PRESIDENTE DE LA
REPÚBLICA BOLIVARIANA DE VENEZUELA

Caracas, le 2 octobre 2020

Aux Peuples du Monde

Mes frères et sœurs:

En vous saluant avec affection, je me permets de m'adresser à vous à l'occasion de vous informer des récentes actions du Venezuela pour faire face et surmonter le blocus illégal que le gouvernement des États-Unis impose à mon pays depuis près de vingt ans, et particulièrement au cours des cinq dernières années, entraînant de graves effets sur l'économie vénézuélienne, avec un impact négatif sur le bien-être de la population.

En ce sens, je tiens à vous informer de l'approbation d'un instrument législatif très spécial, baptisé «Loi anti-blocus pour le développement national et la garantie des droits du peuple vénézuélien», axé sur la défense du patrimoine, de la souveraineté et de la dignité de notre pays, ainsi que le droit de notre peuple à la paix, au développement et au bien-être.

C'est une réponse juridique nécessaire de l'État vénézuélien, en parfaite harmonie avec le droit international, qui permettra la création de mécanismes pour améliorer les revenus de la nation et générer des incitations rationnelles et adéquates, sous des contrôles flexibles, pour stimuler l'activité économique interne et la célébration des alliances productives grâce aux investissements étrangers, qui favorisent le développement national.



NICOLÁS MADURO MOROS
PRESIDENTE DE LA
REPÚBLICA BOLIVARIANA DE VENEZUELA

D'autre part, dans la sphère politique, j'ai l'honneur de réaffirmer que face à l'agression extérieure posée par les mesures coercitives unilatérales des États-Unis contre le Venezuela, notre objectif est, et sera toujours, renforcer et approfondir notre démocratie.

Malgré la pandémie du Covid-19, avancent à bon rythme les préparatifs des élections législatives du 6 décembre, où la population se rendra en masse pour se conformer au mandat constitutionnel d'élire un nouveau parlement national.

À cette élection, dont les conditions ont été convenues avec de larges secteurs de l'opposition démocratique de mon pays, participeront plus de 90% des organisations politiques enregistrées auprès du Conseil National Electoral, pour un total de 107 partis politiques - dont 98 de l'opposition - et plus de 14.000 candidats, qui se disputent les 277 sièges parlementaires.

Le résultat de cette compétition électorale donnera sans aucun doute une plus grande force à notre nation et à notre peuple, qui ont résisté à l'agression étrangère avec dignité et fermeté et, malgré tout, maintiennent leur esprit d'amour et de solidarité.

Chers camarades, une fois que je vous aurai mis à jour sur ces deux éléments de la situation réelle au Venezuela, permettez-moi de partager avec vous quelques informations d'intérêt pour élargir votre champ de connaissances sur le cadre général qui explique la réalité actuelle de mon pays.



NICOLÁS MADURO MOROS
PRESIDENTE DE LA
REPÚBLICA BOLIVARIANA DE VENEZUELA

Depuis 2014, les États-Unis ont promulgué une loi et sept décrets ou ordres exécutives, en plus de 300 mesures administratives, qui constituent ensemble une politique sophistiquée d'agression multiforme contre le Venezuela.

En cinq ans, le blocus a réussi à couper le financement au Venezuela, l'empêchant de disposer des devises nécessaires pour acheter de la nourriture, des médicaments, des pièces détachées et des matières premières essentielles à l'activité économique. Au cours de cette période, le Venezuela a connu la plus forte baisse de son revenu extérieur de son histoire, proche de 99%.

Les États-Unis ont décrété une interdiction de la commercialisation des hydrocarbures vénézuéliens, son principal produit d'exportation, et de recettes fiscales. Dans ce contexte, depuis le début de la pandémie due au nouveau coronavirus, à plusieurs reprises, les États-Unis se sont vantés publiquement de donner l'assaut à des navires qui apportent au Venezuela les produits nécessaires à la production d'essence et à l'approvisionnement du marché intérieur des carburants, aggravant encore la situation économique.

Invoquant cette réglementation illégale, les États-Unis ont confisqué de l'argent et des actifs à PDVSA, la compagnie pétrolière nationale vénézuélienne, dont plusieurs raffineries qui sont sur le sol américain, d'une valeur de plus de 40 milliards de dollars.

Ces instruments juridiques sont le mécanisme d'application d'un blocus cruel contre le peuple vénézuélien, qu'Alfred de Zayas, un



NICOLÁS MADURO MOROS
PRESIDENTE DE LA
REPÚBLICA BOLIVARIANA DE VENEZUELA

expert indépendant des Nations Unies sur les Droits Humains, décrit sans équivoque comme un «crime contre l'humanité».

Dans ce sens, dans une enquête du Centre d'Etudes de Politique Economique des États-Unis sur le blocus du Venezuela, l'économiste américain Jeffrey Sachs, conseiller spécial auprès de l'Organisation des Nations Unies sur les objectifs de développement durable, a déterminé que le blocus contre le Venezuela est responsable d'au moins 40.000 morts dans mon pays, dont les sanctions doivent être considérées comme une «punition collective contre le peuple vénézuélien».

Dans une déclaration officielle surprenante, en janvier 2018, le département d'État américain admet ses intentions illégales:

«La campagne de pression contre le Venezuela fonctionne. Les sanctions financières que nous avons imposées ont contraint le gouvernement à commencer à faire défaut, tant sur la dette souveraine que sur la dette de PDVSA, sa compagnie pétrolière. Et ce que nous sommes en train de voir (...) c'est un effondrement économique total au Venezuela. Donc, notre politique fonctionne, notre stratégie fonctionne et nous y tiendrons».

C'est la confession d'un crime international, d'un acte de sauvagerie économique, d'un crime contre l'humanité, dans le seul but de nuire à mon pays et au peuple du Venezuela.



NICOLÁS MADURO MOROS
PRESIDENTE DE LA
REPÚBLICA BOLIVARIANA DE VENEZUELA

L'application illégale de mesures coercitives unilatérales, appelée avec l'euphémisme de «sanctions», est une politique maintes fois rejetée par l'Assemblée Générale des Nations Unies, contraire au droit international et en violation de la Charte des Nations Unies.

Pour tout ce qui précède, le 13 février, le Venezuela s'est adressé à la Cour Pénale Internationale pour dénoncer ceux qui, depuis les États-Unis, ont commis ces crimes odieux contre l'humanité. Je suis convaincu que, tôt ou tard, la justice internationale examinera le Venezuela avec objectivité et verra les dommages gigantesques que les États-Unis ont causés à un peuple pacifique, amoureux et travailleur.

En vous remerciant de l'attention que vous avez portée à la révision du contenu de cette lettre, qui, je l'espère, a été utile pour vous tenir correctement informé de la situation réelle au Venezuela, je saisis cette occasion de vous remercier pour votre solidarité permanente avec Venezuela. Ensemble nous vaincrons !

Cordialement,



Nicolás Maduro Moros

Nicolás Maduro Moros